

<http://www.snetap-fsu.fr/Rentree-2018-compte-rendu-CCP-juin-2018.html>



Rentrée 2018 : compte-rendu CCP juin 2018

- Métiers - Enseignant.e - Non titulaires, actualités -



Date de mise en ligne : dimanche 24 juin 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

La [CCP](#) mobilité des [ACEN](#) 2018 qui devait avoir lieu les 5, 6 et 7 juin 2018 pour le 1er tour (le 14 juin 2018 pour le 2nd tour) s'est étalée : **nous avons pris une demi-journée supplémentaire et terminé celle-ci le vendredi 8 Juin à 14h10.**

Une heure plus tard les premiers résultats étaient diffusés par mail (et appel téléphonique pour ceux qui avaient adressé copie de leur dossier au Snetap) grâce au travail des élus SNETAP-[FSU](#) qui siégeaient à cette CCP.

L'allongement de la durée de cette commission CCP et l'augmentation du nombre d'agents interrogent fortement : le nombre d'ACEN augmente quand le nombre de temps plein lui, se réduit !

A cette occasion, le SNETAP-FSU a interrogé l'administration en déclaration préliminaire sur les points suivants :

1. la question a été posée de la date du 1er jour des contrats 2018-2019 des ACEN et des stagiaires, puisque la rentrée scolaire débutera le 31/08/2018. et non le 1er septembre. Comment seront payés les nouveaux ACEN pour cette journée, comment sont ils assurés ?
2. La revalorisation de la rémunération des ACEN, sur lequel Stéphane Travert s'était engagé il y a plus d'un an. L'administration y est favorable et propose un groupe de travail le 27 juin pour traiter de ce sujet.
3. Le SNETAP a aussi demandé en raison d'un faible taux de réussite aux différents concours, l'intégration des listes complémentaires (26 reçus pour 73 postes de [PCEA](#) et 33 reçus pour 46 postes de [PLPA](#)). L'administration a accepté
4. La révision du fléchage priorité concours pour les stagiaires, suite à de nombreux dysfonctionnements. Le SNETAP réclame en particulier le fléchage de tous les postes d'ACEN 100% afin de pérenniser ceux-ci et de permettre éventuellement aux ACEN reçus concours de rester en poste au moins lors de leur année de stagiarisation.
5. Le SNETAP-FSU a condamné une nouvelle fois les pratiques de certains inspecteurs des Agents contractuels avec des inspections de « [CDI](#)-sation » la 6ème année qui n'ont pas lieu d'être, des délais trop court d entre une inspection défavorable et une deuxième, des comportements et remarques non constructifs de certains inspecteurs, etc.
Philippe Vinçon, Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche, s'était personnellement engagé pour aborder cette question lors de la réunion général de l'inspection devant se dérouler fin juin. Le SNETAP-FSU a demandé la mise en place d'un groupe de travail bilatéral avec les représentants de l'inspection.

Vos élu.es paritaires SNETAP-FSU de la CCP des ACEN

.....